

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- **Approuve** la proposition du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024 de l'entreprise TERRES DE CUISINE à AVIGNON (84000) et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat ainsi que toutes les pièces relatives à son exécution.

**Le Maire,
Laurent NADAL**

Certifiée exécutoire



Publiée ou notifiée le :

Envoyé en préfecture le 05/06/2023
Reçu en préfecture le 05/06/2023
Publié le
ID : 030-213000763-20230601-D2023_033-DE